

Cher parent/tuteur, chère tutrice :

La santé de votre enfant compte énormément pour nous. Dans les écoles publiques de la Ville de New York, nous proposons des cours sur la santé dont ceux sur la santé familiale, la sexualité et le Virus de l'Immunodéficience humaine [Human Immunodeficiency Virus_HIV(VIH)/Syndrome de l'immunodéficience acquise {Acquired Immunodeficiency Syndrome_AIDS(SIDA)}] ainsi que sur d'autres sujets importants relatifs à la santé.

Il est indiqué au niveau des statistiques qu'il y a des élèves de moins de 13 ans à avoir des rapports sexuels ou à avoir plusieurs partenaires sexuels ; et qu'il y a aussi des élèves qui ne se protègent pas des maladies sexuellement transmises [Sexually Transmitted Infections_STI(MTS)] et du HIV(VIH)/AIDS(SIDA). Nous avons un rôle important à jouer au niveau de l'éducation sexuelle de nos enfants, en les faisant entrevoir notamment les conséquences qui pourraient découler d'un comportement risqué. Nous devons donner à nos élèves des informations précises sur la santé et leur permettre d'acquérir de bonnes compétences pour communiquer afin de les aider à prendre des décisions pour se garder en santé et à l'abri du danger. À cet effet, il faut qu'on inclut des cours d'éducation sexuelle adaptés à l'âge des élèves des collèges et lycées dans le cadre des cours sur la santé qu'ils doivent suivre pendant un semestre. Il faut également qu'on y ajoute des cours sur le VIH/SIDA que doivent suivre chaque année les élèves des classes du Kindergarten au 12e grade.

Nous savons bien qu'il se situe au niveau de nos élèves et de leurs parents une large palette de croyances, cultures et traditions. En tant que parent/tuteur/tutrice d'élève, c'est bien votre droit de ne pas vouloir que votre enfant suive certains cours relatifs à la santé sexuelle et au VIH/SIDA en matière de contraception et méthodes de prévention du HIV(VIH) et d'autres STD(MST). Vous ne pouvez toutefois pas empêcher votre enfant de suivre les cours promouvant l'abstinence sexuelle ou d'autres cours de santé sexuelle. Pour toute question concernant les cours à option « d'exclusion » pour votre enfant, veuillez consulter l'enseignant(e) de votre enfant, le/la coordinateur(trice) des parents ou veuillez venir m'en parler. Vous pouvez également consulter tout le programme scolaire *HIV/AIDS* du Département de l'Éducation de la Ville de New York [New York City Department of Education_NYCDOE] en ligne sur le site <https://www.weteachnyc.org/resources/resource/hivaids-curriculum-2012-edition/>.

Si vous souhaitez que votre enfant soit dispensé(e) de suivre les cours sur la contraception et la prévention du VIH/des MST, il faut que vous nous envoyiez une lettre dans laquelle vous déclarerez que :

- Votre enfant ne doit pas être en salle de classe au moment des cours sur la contraception et les méthodes de prévention du VIH/des MST ; et
- Vous veillerez chez vous à éduquer vous-même votre enfant aux modes de prévention de ces maladies.

Comme dans tous les domaines, les parents et tuteurs/tutrices sont les enseignants qui en tout premier lieu influent le plus leur enfant. Les parents, tuteurs/tutrices et personnel scolaire ont tous un objectif commun : nous voulons que les élèves, de tout âge, soient en bonne santé en tout temps et en tout lieu. Quant à parler aux élèves de sexualité, notre objectif unique et commun c'est de retarder l'activité sexuelle chez les jeunes d'âge scolaire. Nous vous invitons vivement à demander à votre enfant ce qu'il(elle) a appris aux cours d'éducation à la santé et à vous assurer de ce que ce qu'il(elle) sache ce que vous estimez être la meilleure façon de mener une vie saine. Faites en sorte que les conversations relatives à la santé sexuelle que vous avez avec votre enfant reflètent ce qu'on lui enseigne dans ses cours d'éducation à la santé, dans le cadre de vos valeurs familiales. Encore une fois, pour toute question sur l'éducation à la santé ou pour consulter notre programme scolaire d'éducation à la santé, veuillez me contacter ou consulter l'enseignant(e) de votre enfant.

Cordialement,

Chef d'établissement